

L'EDITO

Reconnaître un aquoiboniste

Il va sans dire que le Fil d'Ariane décline toute responsabilité pour le cas où vous reconnaitriez dans ces lignes, un proche ou plus probable, un collègue que vous souhaiteriez éviter mais le monde du travail est ainsi fait que vous êtes condamné à faire avec. **L'aquoibonisme reste avant tout une idée philosophique naturelle mais particulièrement complexe.** C'est probablement cette réticence à la conceptualisation qui fait que l'aquoibonisme n'a encore jamais fait l'objet d'une étude sérieuse. Le Fil d'Ariane n'a pas cette prétention... il vient juste mettre son grain de sel !



"Puisque c'est inutile, inefficace et que cela ne changera rien, à quoi bon ?", ainsi pourrait-on définir le principe de réflexion sommaire de "l'Aquoiboniste". Vous aurez compris que le syndrome agit principalement sur les individus pessimistes de nature et surtout prompts à ce que rien ne change jamais, préférant s'en remettre aux autres en profitant de leur mobilisation et de leurs idées. Une attitude découragée par avance, une incrédulité intégrée de façon permanente, un fatalisme permanent à s'indigner.

« Que reproche-t-on à mon client ? » dit l'avocat. **Rien justement c'est là le piège.** Peut-être faut-il voir dans cette attitude, une volonté de ne pas se contenter de micro victoires. L'aquoiboniste veut gagner gros tout de suite, les petits gains ne sont pas à son échelle. Il se définit lui-même comme soi-disant lucide, mais en fait, s'il regarde effectivement les choses en face, il le fait de loin, de très loin, de telle sorte que sa responsabilité ne sera jamais engagée. Forcément, à cette distance, ce qui ne se voit pas, n'existe pas.

De là naît le "Toutouriéniste". Cet individu théorisant à outrance sur ce qu'il faut changer mais prenant le soin du refus de s'engager par principe, ne voyant dans tout que le laid duquel il se nourrit. Surtout ne rien faire ni agir en laissant systématiquement le soin aux autres de le faire, mais s'octroyant un droit divin, celui de critiquer le résultat, le zèle ou le conformisme, masqué derrière une pureté idéologique somme toute assez confortable. **C'est la théorie du radis : étincelant à l'extérieur, tout pâle à l'intérieur.**

En règle générale, l'aquoiboniste atteint une certaine maturité après un certain temps passé à se convaincre que rien ne change rien à rien, englué et pataugeant dans une épaisse semoule de résignation. Dogmatique de loin, sceptique de près, sans grande conviction, à la fin de l'histoire, il dit oui à tout... hélas... décrivant une forme de démobilité, de manque de courage et d'énergie, s'exprimant par la célèbre formule : **« à quoi bon ? »**. **On pourrait presque rapprocher l'aquoiboniste du procrastinateur,** celui ou celle qui va se complaire à remettre à demain ou plus tard, une tâche pénible et sans intérêt immédiat.

Le stade ultime ne tarde pas, métamorphosant "l'Aquoiboniste" en "Cavapétiste", forme de dernier espoir en somme mais se limitant au stade de l'incantation hélas. Grâce à une devise taillée à la mesure de ses ambitions: **"Espérer le meilleur, s'attendre au pire"**, il distille savamment ses conseils en prenant le soin de ne jamais employer la 1^{ère} personne du singulier, préférant des paravents plus commodes dédouanant de toute responsabilité, du style : **"Il faut", "Il faudrait"** et ultime sentence : **"C'est politique"**. Comme le "Cavapétiste" ne s'engage pas plus dans ce domaine... il garde le beau rôle.

Ce sera donc sur ces quelques mots qui, je l'espère, vous inciteront, en miroir, à développer le virus du bonheur individuel et collectif, que le Fil d'Ariane clôt une nouvelle année à vos côtés, égrainée chaque mois pour vous informer et vous donner à réfléchir. **Un Fil d'Ariane peut-être pas parfait, mais il est UNSA... c'est presque pareil ;-)))**

Les agents publics n'auront pas d'excuses de canicule cet été, il leur suffira de se rapprocher du point d'indice... il est gelé depuis 10 ans... de quoi passer l'été tranquille. Mille fois merci de votre fidélité et de vos encouragements, merci de votre lecture, le Fil d'Ariane n'existerait pas sans vous. Passez toutes et tous de belles vacances et rendez-vous à la rentrée.

Amitiés. Laurent Tintignac

Merci à mon ami David du sudeuuuuu de la France pour la suggestion de cet édit.



Merci à l'équipe UNSA-Défense du CMG de Bordeaux d'avoir accueilli, à Ronces les Bains, l'Assemblée Générale UNSA-Défense 2019.

80 délégués et responsables de la fédération réunis 4 jours pour échanger sur l'actualité à la fois de la Défense, celle de la Fonction Publique, encore sur le dossier de la rentrée 2019 qui traitera de la réforme des retraites, réforme que l'UNSA n'a pas demandée.

Une AG reste toujours un moment fort dans la cohésion et le travail collectif, le cru 2019 n'a pas dérogé à ces règles, ponctuées de l'obligatoire convivialité qui reste la marque de fabrique de notre engagement syndical.

La fédération remercie donc chacune et chacun des participants pour leur sérieux et le sens donné à leur engagement UNSA.

**Chantiers
DRHMD
relatifs à la
réforme du
statut ouvrier**



**Ce mois-ci,
les TSO et
les Chefs
d'Equipe de la
Défense.**

La réforme du statut des ouvriers en décembre 2016 continue de produire de nécessaires travaux entre les services RH du ministère et les fédérations syndicales. **Ce 21 juin 2019, se tenaient ceux relatifs au 3^{ème} bilan d'étape des chantiers ouvriers et concernaient les TSO et les Chefs d'Equipe.** Ces travaux sont conduits sous plusieurs axes et objectifs :

- ▶ **Penser les travaux en termes d'attractivité pour les futurs recrutements.**
- ▶ **Reconnaître la qualité des ouvriers d'état.**
- ▶ **Mettre en place des passerelles entre les catégories.**

TSO

Le chantier TSO porte principalement sur la modification du système des entrées mais également sur l'identification des professions concernées, par **la suppression des niveaux T2 et T3 pour un accès direct en T4 par le recours à la procédure 'Formation Qualifiante'**. L'UNSA rappelle qu'il serait décourageant d'instaurer une ancienneté OE minimale pour permettre à un ouvrier volontaire et motivé d'intégrer le corps TSO.

La détermination du nombre d'entrée TSO sera opérée selon un ratio d'avancement pris sur l'assiette de la population des TSO et devrait permettre par ailleurs un échange possible entre employeurs. C'est la CNEU (Commission Nationale d'Essai Unique) qui dès la rentrée 2019 sera saisie sur l'identification des professions susceptibles d'être concernées.

Des passerelles seront mises en place pour le changement de catégories et réalisées sur la stricte base du volontariat des agents :

- ▶ **HCA ou HCB vers T5Bis par essai direct ou formation qualifiante.**
- ▶ **T5Bis ou T6 vers HCB-CE par entrée au cours des chefs d'équipe.**
- ▶ **HCA-CE ou HG-CE vers T5Bis par essai direct ou formation qualifiante**

Ce nouveau dispositif devrait entrer en vigueur en 2021. L'UNSA demande à la DRHMD la requalification des actuels 38 agents en T2/T3 en T4, à la même date.

CHEF D'EQUIPE

Le chantier CED porte sur la reconnaissance de la profession de chef d'équipe et le positionnement des CED en niveau 2 mais également sur la refonte de la formation.

A compter de 2021, une seule profession pour les CED, celle de chef d'équipe, accessible après 5 ans d'ancienneté en qualité d'ouvrier, débutera au groupe VII et connaîtra le même mode d'avancement que celui des ouvriers. La profession déroulera jusqu'au niveau de qualification Hors-Catégorie quelle que soit la profession du chef d'équipe.

Comme pour les TSO, **l'UNSA-Défense demande la requalification en groupe VII des actuels 200 chefs d'équipe du groupe VI, à une date identique pour tous.**

Cette nouvelle profession nécessite de revoir la formation qui sera plus complète (notions de RH, informatique) et plus longue que la précédente. Une épreuve valant essai de fin de cours sanctionnera la fin de formation et le changement définitif de catégorie. L'UNSA demande que celle-ci soit faite pour partie en présentiel mais aussi à distance afin que les agents puissent organiser au mieux leur vie familiale en leur absence. L'UNSA-Défense propose que l'épreuve de fin de cours soit une soutenance organisée au sein même de l'établissement employeur plutôt qu'un essai. Comme pour les TSO, **la détermination des droits, c'est à dire le nombre d'entrées, sera fonction d'un pourcentage appliqué sur la population des chefs d'équipe.** Il existera un échange possible entre les employeurs.

Réforme du corps des IEF...

Place aux Ingénieurs Civils de la Défense ICD, nouvelle appellation confirmée

L'UNSA au travail pour améliorer le statut et les rémunérations



Les organisations syndicales du MINARM ont été reçues par la DRHMD pour échanger sur le projet de statut du corps des IEF. Les objectifs de cette évolution de statut sont:

► **Reconnaissance du niveau du corps (Bac+5) par la voie d'un concours externe ouvert aux candidats titulaires d'un niveau de diplôme du niveau 1 du RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle).**

► **Création d'un concours ouvert au titre de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984.**

► **Création d'un examen professionnel de passage de TSEF à ICD.**

La DRH-MD confirme l'impossibilité de revoir la grille indiciaire du corps car celle-ci est commune aux autres corps d'ingénieurs. **L'UNSA-Défense consciente de cette réalité propose en contrepartie d'améliorer fortement le régime indemnitaire.**

La DRHMD a rappelé que les travaux s'effectuent en s'appuyant sur les textes des corps statutaires de la fonction publique d'Etat, c'est-à-dire strictement au niveau juridique. **Les marges de manœuvre permettant l'amélioration du statut notamment en termes d'attractivité se trouvent de fait annihilées, ce que déplore l'UNSA-Défense.**

L'objectif est de le présenter au CTM d'octobre pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2020. L'esprit du nouveau statut est de valoriser le corps pour permettre un recrutement le plus large possible. **Pour l'UNSA-Défense, il sera compliqué de rendre attractif ce corps désormais au niveau Bac+5 avec des rémunérations de début de carrière inférieures à celles du privé.**

L'examen professionnel de passage d'Ingénieur Civil de la Défense (1^{er} grade ICD) à Ingénieur Civil Divisionnaire de la Défense (2^{ème} grade ICDD) est abandonné par la DRHMD. **Bien que difficilement défendable auprès de la Fonction Publique, l'UNSA-Défense déplore cette décision.**

Les points principaux validés lors de cette séance de travail :

- Appellation Ingénieur Civil de la Défense (ICD) confirmée.
- Recrutement au niveau I (bac+5) pour le concours externe. A noter pour les recrutements par concours interne, concours 3^{ème} voie et examen professionnel : les modalités retenues sont celles imposées par la fonction publique. Le concours de la 3^{ème} voie ne sera pas systématiquement ouvert chaque année.
- Création de l'examen professionnel de promotion interne (passage de TSEF en ICD), dont les conditions d'accès restent à confirmer.
- La proportion de nominations susceptibles d'être prononcées au choix par la voie de l'examen professionnel ne pourra pas excéder 50% du nombre total des nominations susceptibles d'être prononcées par la voie du choix.
- Les conditions pour se présenter au concours interne seraient la rédaction d'un « CV technique » et d'une « lettre de motivation » afin de rechercher une équivalence avec le concours externe.
- Au titre d'une même session, les candidats ne pourront s'inscrire qu'à un seul concours et dans une seule spécialité.
- Le contenu de la Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE) doit faire l'objet d'un examen par la DRHMD.

Ce projet doit encore passer le guichet unique de la Fonction Publique et du budget) d'ici mi-juillet pour un vote en CTM au mois d'octobre. **La mise en œuvre sera appliquée à compter du 1er janvier 2020 pour les prochains recrutements opérés sur la base de ce nouveau statut.**

Nouvelle SGA au MinArm

Nommée en Conseil des ministres, la directrice de l'immobilier de l'Etat **Isabelle SAURAT est nommée Secrétaire Générale pour l'Administration (SGA) du Ministère des Armées.** Elle succède à Jean-Paul Bodin, nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.



IMPÔTS : PLUS DE LA MOITIÉ DU GOUVERNEMENT A EU UN REDRESSEMENT FISCAL L'AN DERNIER

HAN MAIS LE MACRON BASHING, QUOI !

SALETÉS DE JOURNALISTES !

PAS UN POUR DIRE QUE ÇA FAIT QUAND MÊME PRESQUE, LA MOITIÉ DE MON GOUVERNEMENT QUI PAYE SES IMPÔTS CORRECTEMENT !



Les agents publics préservés de la canicule par un nouveau gel du point d'indice.



Pour l'UNSA, ça suffit.

Rendez-vous salarial
2 juillet 2019



L'UNSA fonction publique attend du gouvernement qu'il passe des mots aux actes pour le pouvoir d'achat des agents publics. L'évolution des grilles indiciaires mise en œuvre depuis 2016, bloquée en 2018, était une réponse à l'allongement des carrières dans un contexte de blocage de la valeur du point d'indice pendant 5 ans! Rien n'est sur la table depuis 2017!

En 2020, l'UNSA demande au gouvernement des décisions concrètes pour améliorer la rémunération des agents publics. **L'UNSA Fonction Publique revendique et propose :**

- **Un dégel de la valeur du point d'indice**, base des rémunérations des agents titulaires et contractuels, alors que l'inflation sur 1 an s'élève à 1,3%.
- **Une progression des grilles indiciaires** par l'ajout de points d'indice pour tous.
- **Une mesure indemnitaire exceptionnelle** défiscalisée pour tous
- **Des régimes indemnitaires bénéficiant à tous** les agents publics et revalorisés
- **Une revalorisation de la rémunération des sujétions particulières** (astreintes, travail de nuit, travail dominical ...)
- **La reconduction du dispositif GIPA** (Garantie individuelle du pouvoir d'achat)
- **Une harmonisation des règles du Compte Épargne Temps** (monétisation, modalités d'utilisation dont transfert) dans les 3 versants de la Fonction Publique
- **La pérennisation du dispositif de compensation de la hausse de la CSG** prévu pour les seules années 2018 et 2019, avec un re-calcul de l'indemnité lors de chaque changement de situation
- **L'ouverture d'un chantier sur les prestations d'action sociale** dans les trois versants de la fonction publique
- **Une participation significative des employeurs publics à la protection sociale complémentaire** (mutuelle) des agents
- **La suppression du jour de carence**

Avec l'UNSA je dis

NON

à la privatisation d'Aéroports de Paris



Je signe la pétition



www.referendum.interieur.gouv.fr

L'UNSA s'engage dans la bataille référendaire du NON à la privatisation d'ADP (Aéroports de Paris)

4,7 millions de signatures sont nécessaires pour contraindre le Parlement à examiner la proposition de loi (présentée en application de l'article 11 de la constitution) visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

Parce qu'ADP est un enjeu de souveraineté de la France dans ses infrastructures stratégiques de mobilité, parce qu'ADP est une entreprise rentable (son cours en bourse a été multiplié par 3,5 depuis 2006), l'UNSA appelle donc l'ensemble de ses sympathisants à se mobiliser pour signer en ligne le référendum à l'adresse suivante :

www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1-

"Il faut que ça vole" dit la Ministre.

Pas facile sans pompiers aéro...

"Il faut que ça vole". C'est par ces mots, repris par tous depuis, que la ministre des armées a introduit en décembre 2017 sur la Base Aérienne d'Evreux, la refonte du Maintien en Conditions Opérationnelles des matériels aéronautiques de nos armées. La modification de la liste des 21 professions ouvrières ouvertes au recrutement statutaire, semble à ce jour illusoire ou inscrite dans le temps long. Pourtant, afin de faire voler les aéronefs de nos armées, il est obligatoire de disposer de pompiers, personnels qualifiés et compétents dans le domaine de la sécurité incendie, risque principal lié aux activités de 'pompiers d'aéronautique' tant à la réception qu'à la libération des matériels, que ce soit sur les Bases Aériennes ou au SIAé.

Pour l'UNSA, une mesure 'en gestion' reste possible et propose un ajout dans l'instruction 154/DEF/SGA du 20 février 1995 relative à la nomenclature des professions ouvrières. L'UNSA-Défense estime que l'ajout d'une spécialité 'Sécurité' déclinée en trois domaines d'activité (Incendie/Cyber/Informatique) à la profession d'Agent d'Essai Aéronautique permettrait de répondre à la problématique et d'assurer l'obligatoire sécurité des vols comme des biens et des personnes, en autorisant le recrutement de personnels ouvriers qualifiés.



La Retraite

Le Fil d'Ariane et toute l'UNSA souhaitent une bonne retraite à Patrick Faure et Christian Potin (dit Félix). Un immense merci d'un engagement syndical continu et fidèle depuis leurs premiers pas dans le monde du travail. Christian et Patrick ont cimenté le syndicat UNSA dès sa création. Leur sens de l'engagement, de la solidarité, de l'amitié, leurs valeurs et leur goût des autres ont marqué toute l'équipe UNSA-AIA.

Mais quand c'est l'heure c'est l'heure! Une très belle retraite à vous deux. Merci de ce que vous avez fait, de ce que vous êtes et de votre affection.